



05.49.64.60.21
mairie@saint-loup-lamaire.fr

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 31 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à la salle de la Mairie de Saint-Loup-Lamairé, sous la Présidence de Monsieur Pascal BIRONNEAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 8 Votants : 10

Date de la convocation : 25/07/2025

PRESENTS : MM. BIRONNEAU Pascal – BARREAU Dominique – JEZEQUEL Alain - Mme RÉAU Micheline - Mmes DESETTE Sophie – AUBRY Lucienne - PINET Annick et DOS SANTOS Maria.

Absents : M. DABIN Serge – Mme RENAudeau Elodie – M. BOUCHET Geoffrey.

Absents excusés : MM. DEVROUTE Arnaud - GUENARD Olivier - ROSELL Anthony (pouvoir à DESETTE Sophie) - Mme HALLY Céline (pouvoir à BARREAU Dominique).

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il convient de désigner un secrétaire de séance choisi au sein du conseil. Le Conseil municipal désigne **Mme PINET Annick** pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Ordre du jour :

- Mise en location des bâtiments communaux
- Rapport d'activités du SEVT
- Questions et informations diverses

Approbation dernier procès-verbal :

Le procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2025 est adopté sans observation à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant, le conseil donne son accord.

- Autorisation de paiement de factures
-

MISE EN LOCATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

1 – REGULARISATION DES CONTRATS DE LOCATION ACTUELS D2025-07-31-062 – 3.3 Locations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que certains contrats de location de bâtiments communaux sont caducs et qu'il convient de procéder à la mise à jour de ceux-ci, à savoir :

Nom - Prénom	Adresse	SIRET ou date de naissance	Montant loyer
ARFAOUI Wassef	Logt n°1 au 1 route du Puy Terrier	15/11/1983	490€
LEMPEREUR Ségalène	Logt n° 2 au 1 route du Puy Terrier	05/07/2000	490€
CHENU Michel	24 rue de la Grille	11/07/1965	150€
L'HAKUNA MATATA	9 rue Gauthier Chabot	48012999800013	250€
RITO Mike	15 route du Puy Terrier		550€
LA GARGANTE	3 bis rue Gauthier Chabot	88247069300012	450€
LE BROCAN'THE	6 rue Théophane Vénard	98873820900010	370€
MOJDUSKA Monika	9 rue Gauthier Chabot	52353346100027	170€

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à procéder à l'annulation des contrats caducs en cours et à la rédaction des nouveaux contrats dans les mêmes conditions qu'à l'origine.

2 – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : POUR LOUAGE DE CHOSES

D2025-07-31-063 – 5.6 Exercice des mandats locaux

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22-5° ;
Considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le Maire la délégation pour louage de choses prévue dans l'article L 2122-22-5° ;

Sur proposition de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de donner au maire et pour la durée de son mandat, délégation pour :

- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom en cas d'empêchement les décisions relevant de la présente.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES

D2025-07-31-064 - 7.1 Décisions budgétaires

Suite à la mise à jour du parc informatique de la collectivité, le fournisseur Atelier du Bocage nous a établi plusieurs factures de matériel informatique (ordinateurs plus accessoires) pour un montant global de 2028€.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de payer ce lot de factures au compte 2183 – Matériel Informatique au même numéro d'inventaire le n° 631.

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise monsieur le Maire à payer les factures globalement pour un montant de 2028€.

RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2024 du Syndicat d'eau du Val du Thouet et informe qu'il est à disposition au secrétariat de mairie.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

NEANT

Liste des délibérations pour la séance du 31 Juillet 2025.

Numéros	Objet	Classification
D2025-07-31-062	Régularisation des contrats de location actuels	3.3 Locations
D2025-07-31-063	Délégation du conseil municipal au maire pour louage de choses	5.6 Exercice des mandats locaux
D2025-07-31-064	Autorisation de paiement de factures	7.1 Décisions budgétaires

Le Maire,

La Secrétaire de Séance,